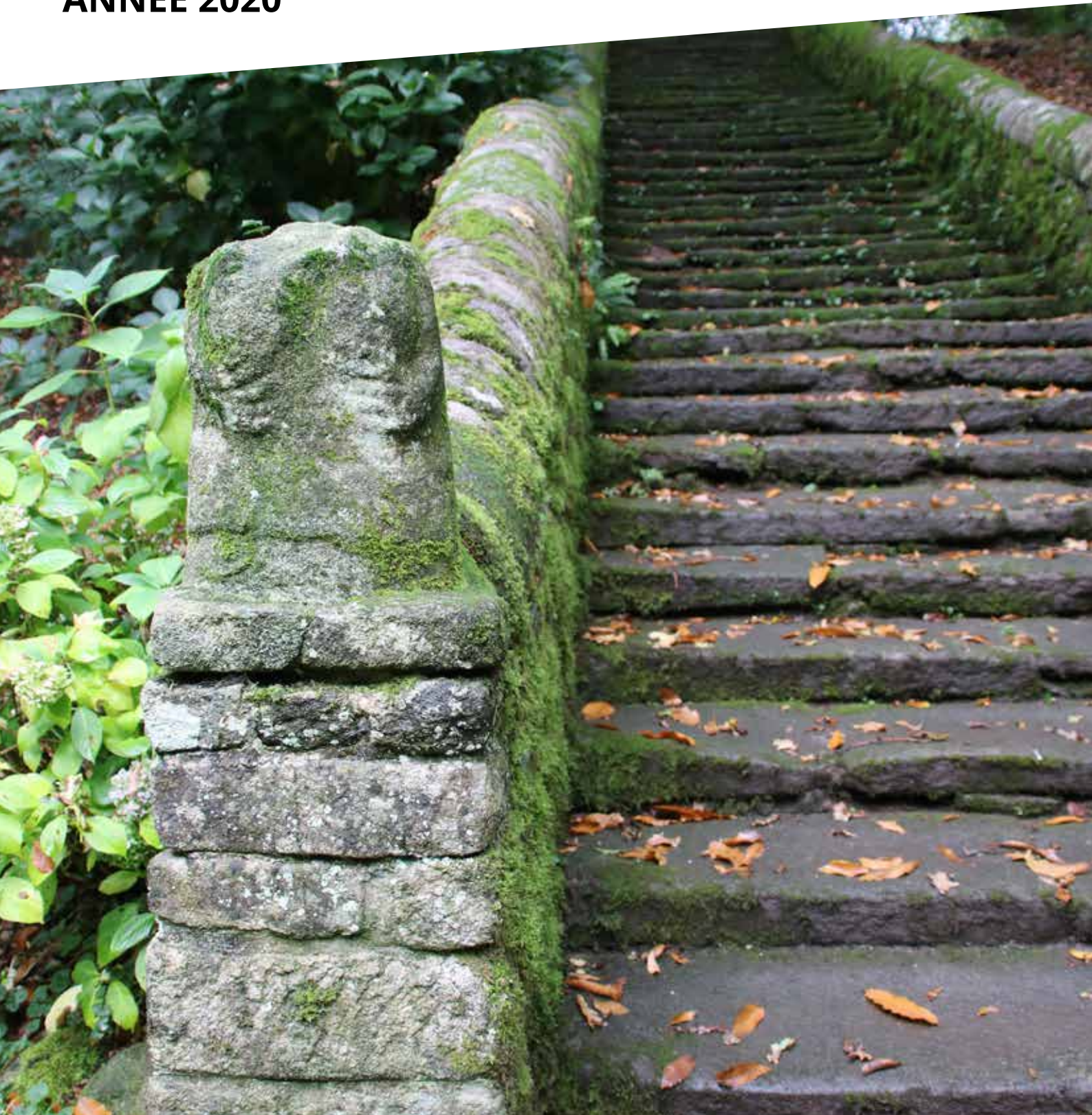


PLOËRDUT

ANNÉE 2020



BULLETIN MUNICIPAL N°49



Les Communes de
Patrimoine Rural
de Bretagne

LE MOT DU MAIRE

« Vivement l'année prochaine »...

Propos souvent entendu mais ô combien partagé d'une manière quasi-unanime en cette fin d'année. En effet, la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19, inonde notre pays depuis le début d'année, et engendre des difficultés dans bien des domaines : économique, santé, vie quotidienne...

C'est dans un climat de morosité que nous allons tourner la page de l'année 2020, mais avec l'espoir que nos chercheurs mettent au point un vaccin efficace pour la population.

Cette période difficile pour tout le monde dans la gestion au quotidien, a quand même permis à la nouvelle équipe issue des élections du mois de mars, de se mettre en ordre de marche le 26 mai dernier. Nous entendons continuer à œuvrer pour le bien de nos concitoyens avec toujours ce souci d'une maîtrise des finances.

D'ailleurs la récente étude financière, commandée par la collectivité en début de mandat, nous a conforté dans ce que nous savions quant à la bonne santé de nos finances communales. De ce fait certains dossiers avancent, comme celui de la nouvelle salle avec un projet culturel, qui -et c'est l'objet de cette réalisation- aura des répercussions bien au-delà de notre commune.

Nous continuons à travailler également sur différents projets (aménager les espaces, effacer les réseaux, améliorer la voirie urbaine et rurale, conforter les services au public, développer notre communication via un nouveau site internet, valoriser notre patrimoine..) afin de poursuivre le développement communal et pour le bien-être de chacun.

Nous regrettons, bien évidemment, de ne pas pouvoir rencontrer la population lors d'une cérémonie des vœux, moment de convivialité et d'informations sur la vie communale.

Émettons donc ce vœu que l'inauguration prévisionnelle de la salle, en fin 2021, coïncide avec un moment d'échange avec les Ploërdutais.

Avant de vous laisser poursuivre la lecture de ce bulletin municipal, dans sa nouvelle version, permettez-moi, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, de vous souhaiter une bonne année 2021.

Bloavez Mad !

Le Maire
Jean Luc GUILLOUX



Responsable de publication

Jean Luc GUILLOUX

Comité de rédaction

Corinne ROUSSEAU, Lauriane ACHARD, Pauline EZANIC, Valérie Haute, Valérie LE MARHADOUR, et sous la responsabilité du Maire, Jean Luc GUILLOUX.

Conception et mise en page

Dolmenhir Communication - Lorient

Impression

SAXOPRINT

En application du RGPD (Le règlement général sur la protection des données), ne figurent pas les avis ayant fait l'objet d'un refus de publication écrit par les personnes ou familles concernées.

NAISSANCES 2020

- 03/02/20 - Isao, Pascal RICOU
- 09/03/20 - Téo, Jean-Yves GUILLEMOT
- 15/06/20 - Lënays, Lizéa, Rose RUYET
- 27/11/20 - Lise Louissette Noëlle ROPERCH

DÉCÈS 2020

- 03/01/20 - Herminie, Marie SIMON, veuve DORÉ
- 09/01/20 - Josette, Pierrette LE FUR, veuve LE BAIL
- 04/02/20 - Patrick, Francis, Yves THÉOF
- 07/02/20 - Ferdinand LE MAUR
- 17/02/20 - Denise, Marie, Antoinette ROUILLÉ
- 21/02/20 - Louis, André LE GAC
- 01/03/20 - Elisa GLAHARIC
- 15/03/20 - William BOQUET
- 01/04/20 - Valentine LE BRET, veuve ROPERCH
- 11/05/20 - Béatrice, Christiane, Gabrielle GUENNIC, veuve JAFFRÉ
- 05/08/20 - Armande, Marie-Anne BELTZUNG, veuve LEFRANCOIS
- 27/09/20 - Elisa, Marie GUIGUEN, veuve L'HERMITE
- 08/11/20 - Yvette Marie Thérèse TRONSCORFF, épouse LE NOUVEAU
- 15/11/20 - Louise Francine Jeanne Marie LE CLANCHE, veuve LE MOIGN.



Ne figurent que les actes ayant été reçus avant l'envoi du présent bulletin à l'impression.



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

30 JANVIER 2020

- Représentation de la commune devant la juridiction administrative
- Attribution du marché de travaux de la salle culturelle
- Demande d'acquisition d'une partie de parcelle communale à Rozegantel / Demande d'acquisition d'une partie de chemin rural à Kerbidic – désaffectation et ouverture d'un enquête publique / Demande d'acquisition d'une partie de voie communale à Locuon – déclasserement et autorisation de cession.
- Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

11 MARS 2020

- Compte administratif 2019 – budget principal de la commune / budget annexe assainissement
- Approbation du compte de gestion 2019 - budget principal commune / budget annexe assainissement
- Affectation des résultats – commune / assainissement
- Acceptation du fonds de concours de Roi Morvan Communauté au titre du contrat enfance jeunesse 2017
- Adhésion de Roi Morvan Communauté au syndicat Morbihan Énergies.

30 AVRIL 2020

- Vote des taux d'imposition
- Ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement
- Approbation du budget primitif 2020 – budget principal de la commune / budget annexe assainissement
- Subvention de fonctionnement – Multi-accueil de Ploërdut 2020
- Exonération des loyers de la Maison de Santé Pluridisciplinaire lors de la crise sanitaire – avril et mai 2020

26 MAI 2020

- Installation du Conseil Municipal / Élection du Maire / Détermination du nombre des adjoints / Indemnités de fonctions au Maire et aux Adjoints au maire

11 JUIN 2020

- Projet d'équipement numérique à l'école
- Union technique petite enfance multi-accueil Ploërdut-Guémené – désignation des représentants au Conseil d'Administration et Comité d'Établissement.

- CNAS - désignation du délégué local des élus
- Désignation des représentants au Conseil d'Administration des Communes de Patrimoine Rural de Bretagne.
- Désignation d'un élu référent Sécurité Routière
- Correspondant Défense – désignation du représentant de la commune
- Syndicat Morbihan Énergies - désignation des délégués au Comité Syndical
- SIVOM du Canton de Guémené-sur-Scorff – désignation des délégués de la commune
- Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Commissions communales – création et désignation des représentants
- Délégations consenties au Maire
- Salle culturelle – demande de subvention au Département au titre du PST 2^e année
- PDIC 2020 et demande de subvention
- Demande de subvention – voyages scolaires

10 SEPTEMBRE 2020

- Attribution des subventions aux associations
- Admission en non-valeur
- Remboursement des frais de déplacement et des frais de mission aux conseillers municipaux
- RIFSEEP
- Modification du tableau des effectifs
- Demande d'acquisition d'une partie de parcelle communale à Rozegantel – modification de la surface acquise
- Décision modificative – budget assainissement
- Travaux à la station d'épuration
- Avis sur le projet de restauration des bassins versant du Scave et du Scorff (Contrat Territorial CTMA)

29 OCTOBRE 2020

- Adoption d'un règlement intérieur
- Tarifs assainissement 2021
- Désignation des membres de la CLECT
- Dissolution du CCAS
- Indemnité d'intervention du référent « frelon asiatique »
- Présentation du rapport d'activités 2019 de Roi Morvan Communauté
- Présentation du rapport d'activités 2019 de Morbihan Énergies

19 NOVEMBRE 2020

- Délégations consenties à Monsieur Le Maire pour la signature de conventions
- Désignation d'un référent « Accessibilité »
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non-complet

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Lors des élections municipales du 15 mars 2020, la liste « Ploërdut A Venir » menée par le Maire sortant Jean Luc GUILLOUX a été élue.

En temps normal, cinq ou six jours après l'élection municipale, un conseil municipal dit « d'installation » doit élire un maire et des adjoints, statuer sur les différentes commissions, etc... Cette année, en raison du confinement sanitaire, l'État a repoussé de deux mois la tenue de ce conseil municipal qui a eu lieu le 26 mai 2020 et a élu Jean Luc GUILLOUX Maire.

QUI SONT VOS ÉLUS ?



De gauche à droite : Loïc SCRAIGN - Lucille PLASSE - Yannick NICOLAS - Lauriane ACHARD - Laurent FOUILLÉ - Sonia RUYET - Jean Luc GUILLOUX - Patricia PERRET - Pauline EZANIC - Chandan SUNT - Corinne ROUSSEAU - Gilles CAREL - Julien GUILLEMOT - Valérie HAUTE - Stéphane ROPERS

La Municipalité souhaite la bienvenue à Gwennaëlle SOYEZ qui a rejoint l'effectif le 21 octobre dernier. Venant d'une collectivité territoriale de région parisienne, Gwennaëlle remplace Valérie LE MARHADOUR à l'accueil de la Mairie, celle-ci ayant été proposée au poste vacant de Directrice Générale des Services.

SERVICES COMMUNAUX



ÉQUIPES & SERVICES MUNICIPAUX

LES COMMISSIONS

Jean Luc GUILLOUX Maire	Gilles CAREL Adjoint	Lucille PLASSE Adjointe	Corinne ROUSSEAU Adjointe	Loïc SCRAIGN Adjoint
Finances	Voirie et réseaux, urbanisme, environnement et agriculture ; Finances	Affaires sociales, affaires scolaires et enfance ; Finances	Communication, animation, patrimoine, vie associative, et médiathèque ; Salle culturelle ; Finances	Personnel, bâtiments communaux et numérique ; Finances
Roi Morvan Communauté : vice- président chargé du tourisme, de la culture et du patrimoine			Roi Morvan Communauté : Conseillère communautaire	Roi Morvan Communauté : Réfèrent accessibilité
Président des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne	Correspondant Défense et Sécurité Routière Titulaire à Morbihan Énergie	Titulaire à Morbihan Énergie Titulaire CA Multi- accueil- Titulaire Commission Appels d'Offre	Titulaire aux Communes du Patrimoine Rural de Bretagne	Délégué au Comité National de l'Action Sociale
Implication des conseillers municipaux dans les commissions :	Lauriane ACHARD Laurent FOUILLÉ Yannick NICOLAS Patricia PERRET Lucille PLASSE	Julien GUILLEMOT Valérie HAUTE Patricia PERRET Sonia RUYET Chandan SUNT	Lauriane ACHARD Pauline EZANIC Valérie HAUTE Sonia RUYET	Julien GUILLEMOT Stéphane ROPERS

Appels d'offres :

Patricia PERRET (tit)
Lucille PLASSE (tit)
Loïc SCRAIGN (tit)
Pauline EZANIC (sup)
Yannick NICOLAS (sup)
Sonia RUYET (sup)

SIVOM :

Jean Luc GUILLOUX
Yannick NICOLAS

CCAS :

Valérie HAUTE
Lucille PLASSE
Loïc SCRAIGN
Chandan SUNT

COMMUNICATION : LA COMMUNE A SA PAGE FACEBOOK



Nous sommes ravis de vous annoncer que la Commune a créé sa page officielle sur FACEBOOK ! L'actualité et les informations officielles de la Commune, les événements qui s'organisent, mais aussi le patrimoine, la vie de la commune, et toutes informations utiles aux habitants ploërdutais sont désormais diffusées sur le réseau social. C'est aujourd'hui un outil simple et indispensable pour rendre notre commune visible, réactive et attractive.

 <https://www.facebook.com/commune.ploerduet>

PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Les élections départementales et régionales devaient avoir lieu en mars 2021. En raison de la crise sanitaire, elles devraient être reportées à l'été prochain. Le nouveau calendrier n'a pas été officialisé au moment de la rédaction de ce bulletin.

Conditions de vote : pour voter, il faut être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo) qui sera indispensable le jour du vote.

Procuration : si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez toujours voter par procuration en demandant à un mandataire de voter à votre place le jour du scrutin.



BUREAU DE VOTE : UNE PAGE SE TOURNE

À partir des prochaines élections, il ne sera plus possible d'aller voter au bureau de vote de Locuon. La municipalité a pris cette décision pour des raisons d'organisation et de sécurité. Tous les ploërdutais sont désormais invités à se rendre aux urnes au bourg de Ploërdut. Une page se tourne pour les locuonnais(es), et pour les ploërdutais dans leur ensemble.

INCIVILITÉS / DÉPÔTS SAUVAGES : DES INCIVILITÉS INACCEPTABLES

Il est illégal et intolérable de retrouver quotidiennement des dépôts sauvages au pied des différents points de tri mis à disposition de la population. Ce type de comportement expose ses auteurs à une contravention de 5e classe prévue par l'article R 635-8 du code pénal (jusqu'à 1500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets), ainsi qu'une plainte en gendarmerie déposée par le maire de la commune.

Ces incivilités sont de plus en plus récurrentes. Elle dégradent l'image et nuisent à l'environnement et à la propreté de notre commune du patrimoine rural de Bretagne.



Pour rappel, une déchetterie se trouve à Guéméné-sur-Scorff. Vous pouvez y déposer gratuitement vos végétaux, encombrants tout-venant, gravas, métaux, appareils électriques, batteries, combustibles, cartons ... Soyons tous responsables pour le bien vivre ensemble et le respect de chacun !

Déchetterie ZA du Pré Rulan
Guéméné-sur-Scorff - ☎ 02.97.39.31.19

Hiver (01/11 au 31/03) :
14h00-17h30 / samedi 10h-12h et 14h-17h30
Été : 10h-12h et 14h-18h30

MÉDIATHÈQUE & LUDOTHÈQUE

L'année 2020 aura été synonyme d'adaptation et de communication afin de répondre aux besoins des abonnés, tout en respectant les décisions gouvernementales et les protocoles propres aux médiathèques.

Durant les deux confinements, toutes les bibliothèques municipales de France ont été fermées au public. Toutes les animations, projections et expositions ont été annulées.

Face à la crise sanitaire, nous souhaitons maintenir du lien et proposer une offre culturelle adaptée à tous. Depuis le printemps, la médiathèque s'est donc adaptée aux décisions gouvernementales pour lutter contre la pandémie, et a maintenu ses services, notamment par du «prêt à emporter» et l'envoi par mail de liens vers des ressources numériques.



Un spectacle «La Dictée Dingue» de la Compagnie « Les Arts Paisibles » a tout de même eu lieu en octobre, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.



INFOS PRATIQUES

Depuis le 2 décembre, comme partout dans le pays, la médiathèque est de nouveau ouverte au public :

- le mercredi de 13h30 à 18h
- le vendredi de 15h à 18h30
- le samedi de 10h à 12h30

Le port du masque reste obligatoire ainsi que le lavage des mains au gel hydroalcoolique en entrant dans les locaux, une distanciation sociale est à respecter.

- Pas de jeux sur place, ni d'animations jusqu'à nouvel ordre.
- Un ordinateur et une imprimante à destination du public sont désinfectés entre chaque passage.
- Les documents rendus sont mis en « quarantaine » pendant 4 jours.

Pour toutes questions, demandes, réservations et abonnement à la Médiathèque, vous pouvez joindre Maud LE BIHAN du mardi au vendredi :

✉ bm.ploerdut@wanadoo.fr

☎ 02 97 39 41 79

Cotisation : 10 Euros par famille pour 1 an (tous supports empruntables : livres, magazines, DVD et jeux + accès à des ressources numériques).

Plus d'infos sur le portail Internet :

🌐 <http://ploerdut-pom.c3rb.org/>

SALLE CULTURELLE

LA SALLE POLYVALENTE LAISSERA BIENTÔT PLACE À LA SALLE CULTURELLE



Le 7 juin dernier, la destruction de l'ancienne salle polyvalente a débuté. Aux premiers coups de pioche, se sont près de 70 ans de souvenirs qui ont refait surface dans la mémoire des ploërdutais et des habitants du secteur. Bals, repas, fêtes familiales, concerts ... chacun possède des anecdotes sur ce lieu mémorable.



Cependant, cette salle était devenue vétuste et son remplacement évident avait débouché sur un projet culturel élargi associé à la construction d'un nouvel édifice. La Municipalité s'est ainsi engagée dans une politique de développement patrimonial et culturel, en collaboration avec les associations locales et du territoire communautaire. Comme sa prédécesseuse, la salle sera bien-sûr disponible pour les rassemblements privés.



À l'automne, le chantier de construction de la salle culturelle a pris le relais des gravas, et chacun peut suivre l'évolution de cet impressionnant chantier. Vaste et fonctionnelle, en adéquation avec les besoins des utilisateurs, la salle culturelle répondra aux critères techniques attendus dans ce type d'équipement, ainsi qu'aux normes d'accessibilité et environnementales.



Aucune salle de spectacle n'existant à proximité, celle de Ploërdut répondra aux attentes de la population en termes d'agencement des espaces (hall de 90m², espace de 400 m² modulable en trois parties, bar, cuisine, jardin clos, terrasse), d'acoustique et d'accueil des artistes (scène de 64 m² accessible aux PMR, matériel scénique, coulisses, loges tout confort).



Le bâtiment sera parfaitement intégré dans son environnement du centre bourg, dans la continuité de l'espace commun avec la Maison de Santé. Les zones de stationnement et l'aménagement des abords permettront d'accueillir le public dans des conditions optimales. La livraison de la salle culturelle, qui participera à l'attractivité de notre commune, est prévue fin 2021.

FACE A LA CRISE SANITAIRE

L'épidémie de coronavirus qui a frappé le monde cette année, nous a conduit à faire preuve d'inventivité et de solidarité. Notamment durant le confinement inédit d'une durée de 55 jours au printemps dernier où les actions positives n'ont pas manqué au sein de notre commune.

La Municipalité : une commande de près d'un millier de masques lavables auprès de l'Usine Invisible et de Roi Morvan Communauté, a été distribuée au domicile des 70 ans et plus par tous les élus au sortir du confinement. Nous souhaitons souligner le généreux élan dont nombre d'entre vous a fait preuve durant cette période difficile. Nous tenons à remercier chaleureusement celles et ceux qui sont à l'origine de gestes de civisme et d'entraide :

Agents municipaux : mobilisés dès le début de la crise, les employés communaux ont assuré la continuité du service public sur la base du volontariat. Les ploërdutais ont ainsi pu être accueillis par téléphone en mairie, y trouver des attestations de déplacement, ou apprécier des quartiers bien entretenus. Les enfants du personnel soignant ou mobilisé ont également été pris en charge à l'école.

Santé : le corps médical, en première ligne, n'a pas compté son énergie pour assurer ses soins et consultations, malgré les difficultés matérielles et d'organisation des premières semaines. Certains ont même rejoint la réserve

sanitaire auprès des centres hospitaliers. Les sapeurs-pompiers ont continué à porter secours et assistance avec le même engagement, malgré des procédures complexes.

Couturières bénévoles : pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en masques au début de l'épidémie, un atelier de confection a été mis place dans la salle des mariages par une poignée de bénévoles. Les couturières ayant participé à cette opération, grâce aux dons de tissus et élastiques, ont confectionné plusieurs centaines de masques, fournis gracieusement aux plus de 70 ans avec les masques achetés par la collectivité.

Professionnels : face au confinement entraînant la fermeture de tous les commerces « non indispensables », chaque enseigne s'est organisée pour poursuivre un service minimum (repas à emporter, livraisons à domicile ...), assurant ainsi la continuité de la vie locale. Les artisans et transporteurs ont aussi assuré leurs activités avec d'énormes contraintes pour répondre aux sollicitations de nos concitoyens.

Ploërdutais : dans chaque rue du bourg, dans tous les villages, des habitants vigilants ont proposé leur aide aux personnes isolées ou vulnérables. Que ce soit pour faire des courses ou simplement prendre des nouvelles, ces ploërdutais ont contribué à adoucir le quotidien de leurs voisins par un indispensable lien social.



SERVICES À DOMICILE ET DE PROXIMITÉ : L'ASSOCIATION AMPER

Créée à l'initiative de la MSA, l'association AMPER affiche 25 ans d'expérience. Ses équipes professionnelles proposent des prestations d'aide à la personne, de portage de repas, d'entretien du logement, de garde d'enfants et de jardinage, et simplifient ainsi le quotidien de plus de 3500 bénéficiaires.

Les interventions se font auprès de personnes âgées ou handicapées, mais également auprès d'actifs. AMPER peut aussi intervenir à domicile après une hospitalisation dans le cadre des heures mutuelles (prise en charge totale par votre mutuelle).

Avec l'impact de la COVID 19 sur les conditions de vie quotidienne, les équipes d'AMPER sont fières d'avoir réussi à maintenir la pérennité du service et se sont adaptées aux différents protocoles sanitaires depuis le mois de mars.

L'assistance aux publics les plus fragiles a été maintenue en toute sécurité.

Les prestations de livraison de repas, d'aide à l'entretien du domicile, d'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne constituent une réponse efficace aux problématiques de l'indépendance et du maintien à domicile. La présence des intervenants permet aussi de conserver un lien social, notamment auprès des personnes les plus isolées.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès des caisses de retraite, des mutuelles ou du Conseil Départemental. Les prestations d'AMPER entrent dans le champ des « services à la personne » et ouvrent donc droit au crédit d'impôts de 50 %.

Informations : 02 97 46 51 97 ou association.amper@msa-services.fr - www.amper.asso.fr

NOUVELLE ASSOCIATION :

L'UNION SPORTIVE LANGOËLAN-PLOËRDUT SORT LES CRAMPONS

Depuis cette année, la commune compte une nouvelle association sportive : l'USLP, issue d'une entente entre les communes de Langoëlan et Ploërdut. Le club de foot compte deux équipes, la A évoluant au championnat en D2 et la B en D4.

L'USLP comprend 49 licenciés, dont 43 joueurs et 6 dirigeants : Jean Luc GUILLOUX (entraîneur équipes A et B), Loïc HERNOT

(arbitre de touche), Patrick LE CUNFF, Pascal LE SCODAN (responsable équipe B), Olivia FURNIVAL et Marie LE SCODAN. L'USLP bénéficie également des services d'un arbitre officiel : David FURNIVAL.

Les hommes du président Fabrice ETIENNE s'entraînent et jouent au terrain des sports de Ploërdut, n'hésitez pas à venir les encourager !



ÉCOLE COMMUNALE

Pour tous les élèves et les institutrices, le début d'année 2020 a été perturbé par la pandémie, l'école ayant dû fermer ses portes du 16/03 au 11/05.

L'accueil des enfants de soignants a été assuré durant ce confinement par les enseignants et le personnel communal.

Concernant les projets pédagogiques de l'année, l'école doit accueillir pendant une semaine l'artiste Laurie CANNAC de la compagnie Graine de vie en lien avec le Strapontin, pour la préparation d'un spectacle en cours d'écriture.

Les 3 classes vont participer au dispositif : « École et Cinéma » en partenariat avec le ci-



Pendant presque 2 mois, les enfants accompagnés des parents ont été très courageux à faire l'école à la maison, en collaboration avec les institutrices qui ont tout mis en œuvre afin de transmettre les cours pour chaque cycle par e-mail ou plateforme numérique.

En cette rentrée, l'effectif des élèves se monte à 59 élèves, avec une nouvelle répartition des niveaux.

Eva SANCHEZ la directrice de l'école (actuellement remplacée par Enora LANOÉ durant son congé maternité) a en charge les maternelles assistée de Rachel QUINIO (ATSEM), de Emeline MONTFORT (pour la garderie et la sieste) et Brigitte GAVALET (AESH). Julie BRISSIAUD est la maîtresse des CP/CE1/CE2 et enfin Anne Le GUYADER GRANDVALET s'occupe des CM1 et CM2.

néma de Guémené-sur-Scorff, ainsi qu'à plusieurs rencontres culturelles et littéraires (emprunt d'œuvre à l'artothèque du musée de Le Faouët, visite au salon du livre, venue d'auteurs en classe, rallye lecture, rencontre chorale...).

De plus, les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 poursuivent les cours à la piscine de Le Faouët, et d'autres projets sportifs sont prévus (Cross USEP, Matern'athlé en maternelle, petit bal breton pour les cycles 1 et 2 et Rencontre départementale de pétanque en cycle 3).

Nous souhaitons aux enfants de participer au maximum à tous ces projets proposés par les institutrices, pour insuffler une dynamique d'apprentissage dans l'école, avec une adaptation à la crise sanitaire et le respect du protocole.



MULTI-ACCUEIL TY BOUT'CHOUX

Le multi-accueil Ty Bout'choux de Ploërdut accueille chaque jour de jeunes enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans (jusqu'à 6 ans pour les enfants porteurs de handicap) de façon régulière, mensuelle ou occasionnelle (et parfois en urgence en cas de défaillance de mode de garde par exemple), du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La structure travaille en collaboration avec celle de Guémené-sur-scorff, afin de répondre au mieux aux besoins des familles et aux besoins organisationnels du personnel éducatif.

L'équipe qui encadre les enfants est composée de : Slajana KURUC directrice, Typhaine LUCAS éducatrice de jeunes enfants, Nathalie LE TROEDEC et Anne PICHON aimatrices petite enfance, Morgane RIVALLAIN auxiliaire de puériculture, Elodie MAHIEU animatrice petite enfance remplaçante et de Jérôme LE FOULER agent de service.

L'ensemble du personnel oriente son travail sur plusieurs axes : le respect, l'autonomie, la bienveillance et la convivialité. Les activités proposées au quotidien contribuent à l'éveil des enfants et favorisent leur développement cognitif, artistique, psychoaffectif et moteur.

De plus, les enfants profitent du dynamisme local par la visite de la caserne des pompiers, de la médiathèque, du marché, de l'école publique.



RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTIONS AU MULTI-ACCUEIL TY BOUT'CHOUX

15 Rue Belle Fontaine
56160 Ploërdut

☎ 02 97 39 46 45

✉ ma.ploerdut.dir@lespep56.com



CENTRE DE SECOURS

L'effectif du Centre de Secours de Ploërdut en cette fin d'année, est de 19 Sapeurs Pompiers. Il compte l'arrivée de Charlène LESERF et Marie LE SCODAN, engagées depuis le mois d'août, et le départ du Sergent-Chef Yannick NICOLAS après 20 ans de bons et loyaux services, dont une dizaine d'années comme Président de l'Amicale. Celui-ci a été nommé à l'honorariat au grade d'Adjudant.

Le CISP recrute toute l'année. Pour pouvoir intégrer la grande famille des Sapeurs Pompiers, il faut être âgé d'au moins 18 ans avec une limite à 55 ans, être en bonne santé (mentale et physique), et être très motivé pour suivre les formations obligatoires et surtout donner de son temps pour les autres.

Le nombre de sorties depuis le début de l'année jusqu'à la Sainte-Barbe en fin novembre, est de 206 interventions dont 148 pour le secours à personnes avec le VSAV. Les SP de Ploërdut, comme d'ailleurs tous ceux de France, ont été en première ligne face à la pandémie. Ils ont du faire face avec beaucoup d'abnégations, et surtout répondre aux attentes mises en eux par les concitoyens et élus.

Cette année, comme beaucoup d'autres associations, l'Amicale des Sapeurs Pompiers n'a pas pu organiser son vide-greniers et son traditionnel «moules-frites» qui est devenu une institu-



tion culinaire. Les recettes de cette fête, ainsi que la tournée des calendriers, permettent de subvenir au bon fonctionnement de l'Amicale et surtout donner à l'Œuvre des Pupilles des SP du Morbihan et de France (les Sapeurs Pompiers ont encore payé un lourd tribut cette année).

Le calendrier 2021 a été proposé à la population des 3 communes que le Centre défend en premier appel, sous une forme différente, dans le stricte respect des règles sanitaires en vigueur. Autres dates en 2021 : samedi 9 Janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - dimanche 10 janvier de 9h à 12h (à la caserne de Ploërdut).

La Sainte-Barbe 2020 a été honorée en comité restreint, pour rendre hommage aux défunts Sapeurs Pompiers.



L'ÉQUIPE S'ÉTOFFE !



Caroline LOTOUX est psychothérapeute anglophone. Après avoir passé plusieurs années aux États-Unis, elle décide de venir s'installer là d'où lui viennent ses origines. Elle exerce à mi-temps à la Maison de Santé de Ploërdut (les mardis et jeudis) depuis un an, et sur un autre mi-temps à Maël-Carhaix. Caroline LOTOUX est déléguée MSA, une partie de sa patientèle lui est adressée par des médecins ou des assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole.

« Une personne qui souffre - quelle qu'en soit la raison, que ce soit une séparation, un divorce, un deuil, une maladie, une dépression, le chômage, la perte d'emploi, un burn-out, du stress, de l'angoisse, de la dépendance etc. - a la possibilité de consulter un « psy » pour parler, pour être écoutée de manière à faire autrement avec cette souffrance, de tenter de la comprendre et de l'apprivoiser. »

Depuis le mois de septembre, Romaric CULO, médecin généraliste, exerce et vit à Ploërdut. Ils arrivent, lui, son épouse et leurs trois enfants de Picardie. Cela faisait deux ans qu'ils cherchaient à s'installer en Centre Bretagne.

« Ce qui m'a frappé en arrivant, c'est l'accueil. Il y avait une dynamique et une véritable volonté d'installer un médecin. La municipalité et le personnel de la Maison de Santé ont tout de suite été très disponibles, d'ailleurs je tiens à les remercier. Nous recherchions une campagne qui bouge. Vraiment nous sommes bien ici... et les enfants sont contents, ils se sont bien intégrés ! »



DON DU SANG

Les collectes de sang pour l'année 2021 auront lieu aux dates suivantes :

- Vendredi 5 mars
- Vendredi 10 septembre
- Vendredi 21 mai
- Vendredi 10 décembre

de 15h à 18h30 à la salle polyvalente de Guémene-sur-Scorff.

Rendez-vous obligatoire sur le site Internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
ou par téléphone à la maison du don : 02 97 06 92 93.

Pour donner son sang, il faut peser au minimum 50 kg et avoir entre 18 et 70 ans. Pour un premier don, la carte d'identité est obligatoire.



En 2002, le ploërdutais Louis Le Gac créait l'Association pour le Don de Sang Bénévole de la Région de Guémené-sur-Scorff. Il en est devenu naturellement le président et n'aura de cesse de s'informer, de se former à cette nouvelle activité, mais aussi de renforcer son équipe de bénévoles et d'agir en permanence pour la promotion des dons.

En novembre dernier, en marge de l'assemblée générale de l'Association, Louis Le Gac a été honoré par «son association». Puis des mains de Christian Le Clainche président de l'Union Départementale des Associations de Donneurs, il a reçu le diplôme de la Croix de Chevalier et la médaille du Mérite du Sang décernés par la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole. La médaille de la ville de Guémené-sur-Scorff lui a également été remise par le Maire René Le Moullec.

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

CHAPELLE SAINT-MICHEL

La chapelle a fait l'objet d'importants travaux de restauration cette année : charpente et couverture ont été entièrement refaites, ainsi que les joints extérieurs sur façade.

Un caniveau en pierre a été créé. Enfin, à l'intérieur de la chapelle, un vitrail a été changé.

L'ensemble des travaux s'élève à 132381,99 € TTC, et a bénéficié de subventions du Conseil Départemental (48708,42 €), de la Région via les Communes du Patrimoine (22752,63 €).

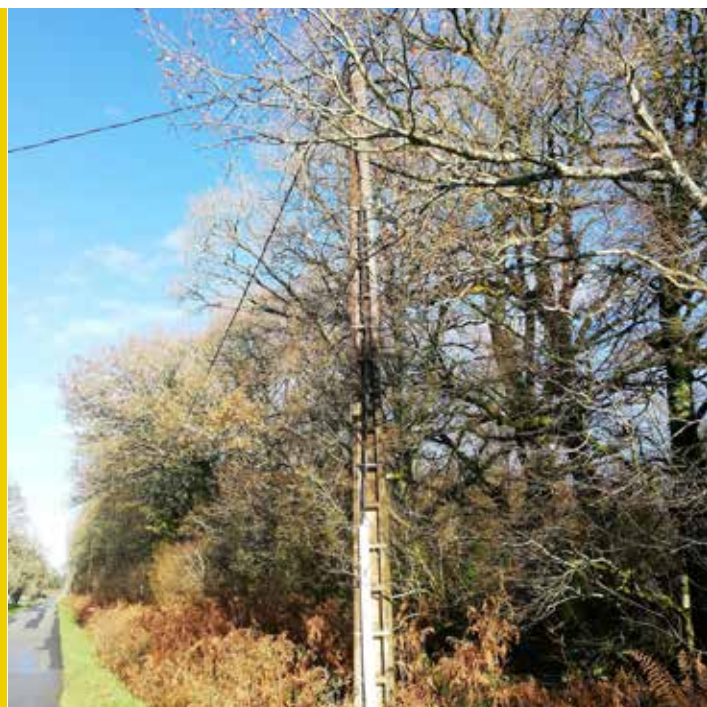
Le comité de chapelle a participé à hauteur de 5000 €.



ÉLAGAGE : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE POUR LE BIEN COMMUN

Pour éviter les accidents ou la dégradation des équipements téléphoniques et électriques, il est important de prévenir la chute des arbres et des branches. Le feuillage masque la visibilité et perturbe le réseau routier en période estivale, les feuilles au sol sont glissantes et deviennent dangereuses en période hivernale.

En 2021, la municipalité effectuera un chantier d'élagage. Les propriétaires des arbres et haies débordant sur la voie publique ont été invités par courrier de la Mairie à y participer avant le 15 février. Après cette date, les travaux seront effectués par l'entreprise prestataire de la Mairie, à la charge financière des propriétaires.



PIÉGEAGE DE TAPES

Les habitants de Ploërdut et ceux des communes voisines pourront assister gratuitement à une demi-journée « piégeage de taupes ». La formation se déroulera courant avril, en fonction des disponibilités de chacun. Les inscriptions se font en mairie avant le lundi 1^{er} mars.

PASSERELLE À KERVAIR

Cet été, une passerelle en bois de 60 mètres a été conçue par l'équipe du Chantier Nature et Patrimoine de Roi Morvan Communauté. Le chantier, initié par le Syndicat du Scorff et le Département, permettra de faciliter le passage dans un beau chemin creux entre Kervair et Le Palévert, sur le nouveau GR de Pays. Cette longue passerelle sera très utile, le circuit de randonnée étant ici traversé par des sources qui le rendent humide.



FIBRE OPTIQUE HAUT DÉBIT INTERNET

Le projet de déploiement de la fibre optique sur Ploërdut débute en 2021 par le secteur proche de Guémené. Ce réseau est amené à remplacer, à terme, le réseau cuivré. Il permettra aux usagers particuliers et entreprises, un accès plus performant à Internet. Sur notre territoire, la zone de déploiement a été définie par le projet public Mégalis. Les travaux vont durer plusieurs années, l'ensemble de la commune devant être couvert en 2026 (date prévisionnelle).

ENTRETIEN ANNUEL DE VOIRIE COMMUNALE

Cette année, de l'enrobé a été fait sur les routes allant de l'intersection avant Restoulé jusqu'à Kerno, de Penhoët Braz jusqu'à Queneouer, ainsi qu'un tronçon à Coët Even.

CHIENS EN DIVAGATION

Le maire rappelle que la divagation des chiens sur le domaine public est interdite, conformément à l'article L21161961 du Code rural. Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété, par tout moyen (clôture, attache aux normes). Livré à eux-mêmes, nos amis à quatre pattes s'exposent à de nombreux risques, et représentent également un danger pour les autres ! Tout chien en divagation pourra être saisi et confié au refuge, où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde.

Par ailleurs, pour le bien vivre ensemble, le domaine public (trottoirs, rues ...) ne doit pas servir de lieux de déjections canines.



RENOUVELLEMENT DU LABEL POUR PLOËRDUT

Après une visite du comité technique l'été dernier, Ploërdut a conservé son label de Commune du Patrimoine Rural de Bretagne. Une des premières communes labellisée, Ploërdut remet en jeu ce label, comme toutes les 41 autres communes, tous les 5 ans. Le label récompense les efforts des municipalités en faveur de la sauvegarde, de l'animation et de la mise en valeur de leur patrimoine architectural et paysager. Lors de l'assemblée générale de l'association des CPRB, le Maire Jean Luc GUILLOUX a également été reconduit dans sa fonction de Président.

Notre commune possède de nombreuses richesses, tant dans le bourg que dans les villages. Ce patrimoine doit faire l'objet de travaux d'entretien pour le protéger. Grâce au label, tout comme les collectivités, les propriétaires privés peuvent prétendre à des aides financières du Conseil Régional pour restaurer leur maison (joints, enduits, menuiseries bois, charpente et couverture) si celle-ci a été retenue dans l'étude Label (document consultable en mairie) et si les travaux envisagés respectent le Cahier de Prescriptions Architecturales.

Le taux d'intervention pour les propriétaires privés est de 15%, avec un seuil minimum de travaux de 5 000 € et un plafond de subvention de 20 000 € (Conseil Régional). Une demande par an et par bénéficiaire ; le dossier de demande de subvention est à retirer en mairie ou par mail à : contact@cprb.org

JOURNÉES CITOYENNES

De nombreux bénévoles ont répondu présents à l'appel de la Municipalité à l'automne dernier pour l'entretien de la parcelle boisée en contrebas de la chapelle Saint-Michel, et pour le désherbage des cimetières du bourg et de Locuon. Efficacité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Merci à tous...

Opérations à renouveler !



PLOËRDUT SE MET AU GÉOCACHING

Comment découvrir ou redécouvrir les environs sur un air de chasse aux trésors des temps modernes ?

Le principe est simple ! Il vous faut une bonne paire de chaussures, un GPS (smartphone ou GPS de rando) et l'envie de vous balader.

Des boîtes contenant des objets, appelées « caches », sont dissimulées dans la nature près de sites ou monuments qui méritent le détour. Le but est de les retrouver en vous aidant d'indices ou d'énigmes laissés ici et là.

Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.geocaching.com, vous aurez accès à la liste des caches de votre secteur. Choisissez celle qui vous tente et à partir des données GPS fournies, et partez à l'aventure !

PAYSAN MEUNIER - « FERME DU LANNIC » - CÉDRIC L'HERMITE

Dans l'objectif de produire une alimentation locale de qualité, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, Cédric L'HERMITE a créé son exploitation agricole labellisée biologique au Lannic où il cultive des céréales traditionnelles telles que le blé, le blé noir, le seigle et l'épeautre. Le moulin électrique en meule de granite de Cédric lui permet de produire une farine conservant toute sa qualité nutritionnelle. Elle est vendue sur le marché du vendredi, tout comme les pâtes qu'il produit. Possédant un petit troupeau de moutons des landes de Bretagne, l'exploitant vend aussi sa viande sur commande. Il est joignable par e-mail sur fermedulannic@orange.fr



PAYSAGISTE - « LES JARDINS DE RIWAN » - RIWAN NOGUELLOU

Ploërdutais de souche, ancien agent communal et pompier, Riwan NOGUELLOU a installé son entreprise le 1^{er} mars. Passionné par son métier et soucieux du travail bien fait, il réalise l'entretien des jardins de toutes tailles : entretien, tonte, débroussaillage, taille de haies, élagage et abattage d'arbres. De par sa formation de paysagiste, Riwan réalise également l'aménagement et la création des espaces : terrasse bois, engazonnement, plantations, clôtures. Il se déplace sur Ploërdut et les communes alentours. Il saura vous conseiller pour vos projets et se tient à disposition au 06 76 16 39 83 pour établir un devis.



PRODUCTEUR RÉCOLTANT - « CIDRERIE LA MALVOISINE » - ALAIN RETY

Après avoir quitté la ferme familiale de Malvoisin il y a trente ans, Alain RETY est revenu au pays pour y créer sa cidrerie biologique. L'ancien conseiller agricole a choisi de travailler de ses mains pour produire un cidre au goût d'antan. À partir de ses parcelles et de petits vergers complémentaires alentour, Alain transforme les pommes en cidre, jus de pommes et vinaigre de façon respectueuse de l'environnement. Des premières cuvées réussies, un réseau de vente de proximité, et des clients déjà fidèles sont la promesse d'une reconversion réussie. Alain est présent sur le marché hebdomadaire le vendredi, mais il est aussi joignable par e-mail : cidrerie@la-malvoisine.fr - www.la-malvoisine.fr



Nous leur souhaitons plein succès dans leurs activités !

NUMÉROS UTILES

La municipalité remercie les ploërdutaises et les ploërdutais, les bénévoles des associations locales et également des associations extérieures qui œuvrent pour l'animation de la commune.



INFOS PRATIQUES MAIRIE

4, place de la République
56160 Ploërdut

☎ 02 97 39 44 43

📠 02 97 39 46 43

✉ ploerdut.mairie@wanadoo.fr

🌐 www.ploerdut.fr (en reconstruction)

Horaires d'ouverture au public

Lundi.....9h-12h / 13h30-17h30
Mardi.....9h-12h / 15h00-17h30
Mercredi.....9h-12h / 13h30-17h30
Jeudi.....9h-12h / 15h00-17h30
Vendredi.....9h-12h / 13h30-17h00
Samedi.....10h-12h

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS.....18
GENDARMERIE.....17
SAMU.....15

NUMÉROS UTILES

Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place Coët Noz

MÉDECINS GÉNÉRALISTES.....02 97 39 77 00
Merci de contacter le secrétariat de préférence de 9h à 12h et de 14h à 18h

CABINET INFIRMIER.....02 97 39 42 99

CHIRURGIENS-DENTISTES
Dr Joël JOLY.....02 97 39 77 04
Dr Fanny LEHOUX.....02 97 39 98 05

PÉDICURE-PODOLOGUE
Yann HECQUET.....02 97 39 98 08

HYPNOTHÉRAPEUTE
Olivier LE FLOCH.....07 88 69 34 63

PSYCHOLOGUE
Dominique LE DOUJET.....06 40 29 85 59

PSYCHOTHERAPEUTE
Caroline LOTOUX.....02 56 25 11 68

RADIOLOGIE.....02 97 39 98 06

OSTÉOPATHE
Hervé LABORIEUX.....06 23 67 63 17

CABINET INFIRMIER
15 Grande Rue.....02 97 39 49 39